

INVITATION PRESSE

Montpellier, le 02 juillet 2020

EMPLOI

« Emplois Francs » : Une opportunité à saisir !



À diplôme, âge et parcours équivalents, il est plus difficile d'accéder à un emploi pour les habitants de certains quartiers de la République. L'objectif des emplois francs, expérimentés en 2019, est de répondre, de manière innovante, à ces inégalités que subissent certains de nos concitoyens.

Attaché au lieu de résidence du salarié, et non à la localisation de l'employeur, ce dispositif vise à promouvoir la mobilité par l'inclusion dans l'emploi durable.

Pour témoigner de l'utilité de ce dispositif, et illustrer concrètement sa mise en œuvre :

Christian Pouget, Sous-préfet de Béziers,
Joseph Sanfilippo, directeur territorial Pôle emploi de l'Hérault
Sylvie Le Puil, gérante de l'Hôtel-restaurant Yseria

ont le plaisir de vous inviter

Vendredi 3 juillet 2020 à 16h00
à l'hôtel-restaurant Yseria
2 place Jean Jaurès à Agde

Apporteront leurs témoignages :

- Sylvie Le Puil en qualité d'employeur,
- Les cinq bénéficiaires :
 - Anaïs Dupuis
 - Gérard Cochez
 - Lucie Laissus
 - Houssam Meftahi
 - Nathalie Manfredi

Pour en savoir plus sur le dispositif : www.travail-emploi.gouv.fr/emplois-francs/

Contacts presse Pôle emploi :

Laurence Ingargiola : Pôle emploi Occitanie - Responsable communication
Laurence.ingargiola@pole-emploi.fr +33 (0)6 64 50 35 41

.../...

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'EMPLOI FRANC

Côté entreprises: l'emploi franc est une aide financière versée à toute entreprise ou association pour l'embauche en CDI, ou en CDD de 6 mois minimum, d'un salarié résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Quel que soit leur lieu d'implantation, toutes les entreprises et toutes les associations peuvent recourir aux emplois francs.

Côté demandeurs d'emploi: la personne en recherche d'emploi doit remplir trois conditions: résider dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, postuler pour un emploi en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois, être demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi ou adhérent à un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ou jeune suivi par une mission locale.

L'employeur:

Sylvie Le Puil a tout d'abord fait l'acquisition d'un hôtel dans le centre-ville d'Agde, l'hôtel Yseria, qui a été entièrement rénové. Ayant obtenu par la suite un référencement des logis de France, elle a investi dans un restaurant. Son ouverture s'est faite le 19 juin 2020. Les deux établissements sont ouverts à l'année.

C'est dans le cadre de ce projet d'ouverture de restaurant que la gérante a sollicité les services de Pôle Emploi qui l'ont sensibilisée aux emplois francs et l'ont accompagnée dans la mise en œuvre de ces contrats.

Cinq habitants des quartiers prioritaires de la ville, ont été recrutés en CDI dont une jeune de moins de 26 ans.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2